L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

CONGO



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5262 - VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026

DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE BOISEMENT

Des invités de marque à Brazzaville

Le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Khalilur Rahman, participe, ce vendredi à Ignié aux côtés des présidents Denis Sassou N'Guesso, Evariste Ndayishimiye et Félix Tshisekedi au lancement officiel de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement 2027-2036, assorti d'une cérémonie de planting d'arbres.

Le haut fonctionnaire des Nations unies aura des entretiens avec le chef de l'Etat congolais sur les questions bilatérales. Après Brazzaville, Khalilur Rahman prendra part au Burundi aux consultations de haut niveau sur la paix, la sécurité en Afrique centrale, le rôle de l'Afrique dans le multilatéralisme, l'action climatique et le développement durable.

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

Une cinquantaine d'affaires au rôle de la session criminelle



Ouverture de la session criminelle en présence du ministre de la Justice

La session criminelle de novembre-décembre 2026 et janvier 2027 de la Cour d'appel de Brazzaville, ouverte le 4 novembre, a inscrit à son ordre du jour une cinquantaine d'affaires relatives aux atteintes graves de l'intégrité corporelle des citoyens. Parmi les dossiers figure l'affaire le meurtre d'Anne Félicité Massamba-Débat, fille de l'ancien chef d'Etat, Alphonse Massamba-Débat, assassinée dans la nuit du 13 juin 2023 à Brazzaville.

Page 5

BOUCLE ÉNERGÉTIQUE

Elargir l'interconnexion à d'autres pays



Le ministre recevant la délégation du PEAC

Le Pool énergétique d'Afrique centrale entend élargir le projet de la Boucle de l'amitié énergétique à d'autres pays de la sous-région, au-delà du Congo, de la RDC et de l'Angola. Une initiative qui vise à pallier les difficultés persistantes en matière d'accès à l'électricité et de sécurisation des approvisionnements auxquelles est confrontée la sous-région.

Page 16

INONDATIONS DANS LA LIKOUALA

Elan de solidarité de la communauté libanaise

La communauté libanaise au Congo, à travers l'Union libanaise culturelle mondiale, a fait un don de vivres et non-vivres au profit de la population frappée par les inondations dans le département de la Likouala.

Le geste s'inscrit dans le cadre de l'appel à la solidarité lancé par le gouvernement congolais. Il est composé, entre autres, de bâches, de bottes, de kits de pêche, de draps et de produits consommables. « *Ce geste n'est qu'un début. Nous allons poursuivre nos efforts de soutien au gouvernement afin de participer à l'élan de solidarité en faveur des victimes des inondations* », a déclaré le représentant de la communauté libanaise, Ayoub Mohamed.

Page 16



La ministre avec les représentants de la communauté libanaise

Éditorial

Caprices

Page 2

ÉDITORIAL

Caprices

Les transporteurs en commun exerçant dans le périmètre urbain de Brazzaville se livrent depuis un moment à des pratiques illégales qui entravent la mobilité des personnes et des biens dans les quartiers périphériques.

À certaines heures de pointe, précisément le matin et le soir, les conducteurs de bus font doubler le prix de la course au grand dam des usagers qui n'ont d'autres choix que de se plier à ces pratiques indignes tandis que les itinéraires définis par la municipalité sont foulés aux pieds malgré l'affluence devant les arrêts de bus.

La situation est exacerbée particulièrement dans les périodes de pénuries de produits pétroliers dans la ville. Les observateurs s'étonnent que de tels agissements n'émeuvent personne, même pas les autorités compétentes.

Soumis aux caprices des chauffeurs, les usagers se plaignent du silence des pouvoirs publics face à un phénomène aux conséquences multiples parmi lesquelles la hausse des prix des denrées alimentaires provenant de l'intérieur du pays.

Il est temps que les mesures de contrôle soient prises de concert avec les parties concernées et que les uns et les autres prennent leurs responsabilités et répondent à la nécessité de résoudre cette situation qui obère les maigres économies de la population.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO/ ÉTATS-UNIS

Revue des dossiers sociaux et humanitaires

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, a échangé, le 3 novembre à Brazzaville, avec la chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis au Congo, Amanda Jacobsen. Au centre de l'audience entre les deux personnalités, les inondations dans la Likouala et le retour des réfugiés centrafricains et de la République démocratique du Congo.



Les deux parties au terme de l'audience/Adiac

La diplomate américaine, Amanda Jacobsen, a exprimé, à la sortie de son entretien avec la ministre, la solidarité de son pays aux familles touchées par les inondations dans la Likouala et dans d'autres départements du Nord du pays. Elle a indiqué que des agences des Nations unies apportaient déjà leur aide, notamment grâce au vol onusien qui atteint des communautés difficiles d'accès.

S'agissant des réfugiés, la chargée d'affaires a salué la longue et généreuse tradition d'accueil des réfugiés de la République du Congo, précisant que les États-Unis soutiennent « le retour volontaire lorsque les conditions le permettent ». Elle a souligné les efforts du gouvernement congolais pour aider les réfugiés de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo à rentrer chez eux.

Autre point abordé au cours de cette rencontre, la traite des personnes. Amanda Jacobsen a rappelé qu'il s'agissait « d'une priorité absolue pour les États-Unis », ajoutant que les deux parties ont discuté de la manière de continuer à travailler ensemble pour protéger les victimes et traduire les trafiquants en justice.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/ Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur: Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi,
Siméon Ntsayououlo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

MÉTIERS DU BOIS

Des artisans et menuisiers formés à l'identification des essences

Une vingtaine d'artisans et de menuisiers de Brazzaville a bénéficié, du 29 au 31 octobre, d'une formation pratique sur les techniques d'identification des bois débités. Initié par l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), avec l'appui financier de l'Union européenne (UE), cet atelier visait à améliorer la connaissance des essences commercialisées, à diversifier leur utilisation et à renforcer la qualité des produits issus de la transformation locale du bois.

Reconnaître un arbre en forêt est une chose, identifier son bois une fois scié en est une autre. Privés de repères naturels comme les feuilles, les fleurs, les fruits ou l'écorce, les artisans éprouvent souvent des difficultés à distinguer les différentes essences. Dans les ateliers de menuiserie, cette méconnaissance conduit fréquemment à recourir à des appellations générales telles que « bois blanc » ou « bois rouge », sans identification précise de l'espèce utilisée. C'est pour remédier à cette difficulté que l'ATIBT a organisé un atelier consacré à la reconnaissance des principales essences présentes sur le marché intérieur du bois.

Les participants ont été initiés à l'identification d'une trentaine d'essences parmi les plus commercialisées, à partir de critères macroscopiques (couleur, odeur, aspect et toucher), ainsi que de caractéristiques microscopiques nécessitant notamment l'utilisation de loupes. À la clôture de la session, le 31 octobre, le représentant de l'ATIBT au Congo, Alain Bertin Tiotsop, a évoqué l'importance de ces nouvelles compétences pour les professionnels. *« Vous avez pu renforcer vos connaissances sur les caractéristiques anatomiques du bois et vous exercer à l'identification pratique des principales essences utilisées sur le marché intérieur »*, a-t-il souligné.

Outre l'apprentissage technique, cette formation entendait améliorer les pratiques professionnelles et orienter les consommateurs vers des essences adaptées à leurs besoins. Chaque type de bois présentant des propriétés et des usages spécifiques, sa bonne identification permet de mieux choisir les matériaux destinés à la fabrication des meubles ou aux travaux de construction. Pour Alain Bertin Tiotsop, les compétences acquises devraient ainsi contribuer à faire progressivement disparaître les appellations génériques au profit d'une désignation plus précise des essences.



Les bénéficiaires heureux de recevoir leurs certificats/Adiac

Du côté des bénéficiaires, l'initiative a été accueillie favorablement. Membre du cluster Brazza, l'artisan Hubert Patrick Monampassi a estimé que cette session leur a permis de combler des lacunes dans leur pratique quotidienne. *« Nous sommes des acteurs de la chaîne de valeur bois, mais réellement, nous ne savions pas ce que nous faisions »*, a-t-il reconnu, ravi d'avoir reçu le certificat de participation comme l'ensemble des participants.

Toutefois, les organisateurs reconnaissent que trois jours n'ont pas suffi à maîtriser l'ensemble des techniques. L'ATIBT envisage donc de multiplier les sessions de formation et de mettre en place un dispositif de formation des formateurs, afin d'étendre ces compétences à d'autres professionnels sur l'ensemble du territoire national. Cette démarche s'inscrit dans les efforts de structuration du marché intérieur du bois, de promotion de la transformation locale et de gestion durable des ressources forestières.

Fiacre Kombo

INDUSTRIE MINIÈRE

Le ministre de tutelle en visite de terrain dans la Bouenza

Le ministre des Industries minières et de la Géologie, Urbain Fiacre Opo, met à exécution la loi en matière d'exploitation minière qui doit s'imposer à tous. Il a séjourné récemment dans le département de la Bouenza, où il s'est entretenu avec les autorités préfectorales et le président directeur général (PDG) de la Société de recherche et d'exploitation minière (Soremi).

Sans prévenir la direction générale de la Soremi, le ministre des Industries minières et de la Géologie a effectué une descente surprise au sein de cette société. Urbain Fiacre Opo a voulu constater, avec son équipe, ce qui se passe sur le terrain. Sitôt arrivé, en compagnie du préfet du département de la Bouenza, Marcel Nganongo, il s'est entretenu avec la direction de la Soremi conduite par le président directeur général (PDG), Dean Graig, pour connaître réellement les problèmes qui la minent. Le plus important était de s'assurer de la manière dont les responsables de cette société sont en train de mettre en œuvre les mesures pour le redémarrage des installations de la production, d'une manière générale. Le ministre a voulu savoir où en était la direction générale avec la mise en œuvre des mesures qui permettent de redémarrer les machines. Il a annoncé une descente prochaine sur le terrain pour visiter les exploitants.

Pour sa part, le PDG de la Soremi s'est dit satisfait de cette visite surprise, bien que l'inspecteur général des Mines y était passé un jour avant. Il a assuré que le travail allait bien à leur niveau. A l'issue de la brève présentation de la situation par Dean Graigle, le ministre s'est rendu sur les sites de Yanga Koubenza, dans le district de Mfoati, et de Boko Songo, dans le district éponyme, pour constater les violations présumées du périmètre de la Soremi. Un vaste périmètre d'exploitation des polymétaux qui suscite la convoitise de plusieurs sociétés dont les activités empiètent sur celui opérationnel de la Soremi. Cette société qui a été autorisée à encadrer les exploitants artisanaux utilise fort malheureusement des engins et des explosifs prohibés par la réglementation en vigueur. Une pratique qui menace l'activité minière, artisanale, allant à l'encontre des interdictions édictées par l'Etat.



Le ministre, son équipe et les autorités préfectorales de la Bouenza en visite de terrain/DR

Des sociétés rappelées à l'ordre

Le ministre des Industries minières et de la Géologie a fait observer que si des échanges ont été amorcés avec la Soremi, c'est parce que l'un des objectifs principaux était de s'assurer qu'elle est en train de tout mettre en œuvre pour relancer les activités de production. *«C'est ce que nous avons constaté au cours du point que nous avons eu à faire avec la société. Elle nous a assuré que tout est mis en œuvre pour que d'ici à fin décembre, l'usine soit relancée. Soremi nous a également fait part de ses difficultés sur le terrain, notamment l'envahissement de son site par des artisans. Il y a aussi des sociétés minières qui ont des autorisations et qui travaillent dans sa zone. On a voulu aussi vérifier l'effectivité de la non utilisation des engins dans des sites miniers, puisque nous avons pris une note les interdisant, parce que la plupart sinon toutes les autorisations qui ont été délivrées étaient pour organiser les artisans. Et donc, ils avaient des autorisations pour réaliser une exploitation artisanale qui n'utilise pas des gros engins»*, a-t-il expliqué.

Pourtant, au cours de cette descente, le ministre a fait un double constat. Si certaines sociétés se sont conformées à la réglementation en renonçant à l'utilisation des engins interdits, d'autres, par contre, continuent de violer la réglementation en vigueur. *«Nous sommes passés dans certains sites, cette mesure a été respectée, dans d'autres, nous avons constaté encore la présence des engins. Nous invitons donc ces sociétés à les retirer rapidement. Pour le reste, nous allons continuer nos échanges avec la Soremi et allons convier, au moment opportun, les sociétés qui ont reçu les autorisations pour échanger avec elles. Nous verrons quelles sont les mesures que nous pourrons prendre pour que les choses se passent en toute quiétude ici »*, a fait savoir le ministre.

Devant cette anarchie, Urbain Fiacre Opo a recadré l'un des responsables des sociétés qui exploitent dans le périmètre de Soremi sans avoir un permis.

Notons que le séjour de travail dans le département de la Bouenza est intervenu après celui du département du Pool, où le ministre des Industries minières et de la Géologie était à Kinkala et à Mindouli, où il était allé régler le différend minier qui opposait les exploitants artisanaux à la société Baochie.

Bruno Zéphirin Okokana

GENRE

Le secteur privé sensibilisé à la création d'un environnement de travail inclusif

La représentation nationale du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UniCongo) ont organisé, le 3 novembre à Brazzaville, une séance d'information et de sensibilisation portant sur l'importance de la création d'un environnement de travail sûr, inclusif et sain pour améliorer le rendement de l'entreprise.

Acteurs du secteur privé dont certains évoluant dans les domaines de la logistique, des produits pétroliers, les participants à la journée de sensibilisation animée par des experts du Pnud ont été édifiés sur les conduites éthiques, les relations professionnelles et respectueuses dans le milieu du travail, ainsi que sur comment se comporter pour mettre tout le monde en sécurité. Agent d'appui aux victimes, protection contre l'exploitation, abus et harcèlement sexuels au Pnud, Lara Chlela a indiqué que l'objectif est de renforcer un environnement de travail beaucoup plus respectueux. *« Nous avons eu l'opportunité d'échanger avec Unicongo, qui est un partenaire essentiel du Pnud, et ses adhérents, afin qu'on puisse avoir des règles de travail communes et conjointes, qui favorisent le respect, la sécurité. Le thème, c'était «Favoriser un environnement de travail plus inclusif», avec un focus un peu plus spécifique sur l'exploitation, abus et harcèlement sexuels, tout ce qui est prévention et prise en charge »*, a-t-elle expliqué.

La secrétaire générale d'UniCongo, Nancy Chenard, a souligné que la problématique abordée était essentielle, car elle rappelle une réalité parfois oubliée : la première richesse d'une entreprise, ce sont les femmes et les hommes qui la composent. Elle est aussi revenue sur le rôle du patronat consistant à défendre les intérêts des entreprises ainsi qu'à contribuer à l'amélioration du climat des affaires et à accompagner ses adhérents dans l'évolution de leurs pratiques, tout comme dans le renforcement de leur capital humain. *« Nous parlons régulièrement de compétitivité, de productivité, d'investissement et de croissance. Mais aucune de ces ambitions ne peut être pleinement atteinte si les collaborateurs ne disposent pas d'un environnement dans lequel ils se sentent respectés, protégés et valorisés »*, a-t-elle dit. Elle a précisé que cette démarche s'inscrit pleinement dans la vision d'UniCongo d'un secteur privé congolais plus fort, plus compétitif et plus responsable.



Adama-Dian Barry et Nancy Chenard/Adiac

La représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, a précisé que l'organisation de cette rencontre précède la campagne de lutte contre les violences. Elle s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord de collaboration signé en janvier dernier entre le Pnud et UniCongo pour vulgariser les principes standards internationaux. Ainsi, la formation du 3 novembre visait à partager l'information et à outiller les participants sur les standards internationaux de conduite professionnelle pour créer un environnement respectueux de la dignité humaine. *« La création d'un environnement de travail sûr et inclusif constitue une responsabilité institutionnelle, une exigence éthique et un levier de performance organisationnelle ; chaque personne doit pouvoir exercer ses fonctions dans un environnement respectueux de sa dignité, exempt de discrimination, d'exploitation et d'abus »*, a estimé Adama-Dian Barry.

D'après elle, la responsabilité première de tout dirigeant de structure organisationnelle, manager ou responsable hiérarchique est de promouvoir une culture organisationnelle fondée sur le respect, la prévention et la tolérance zéro face aux comportements inappropriés. Le Pnud, a-t-elle indiqué, applique un principe de « Zéro tolérance » contre tout abus, harcèlement de tout ordre, tout en créant les conditions pour une égalité de traitement entre les sexes, l'inclusion, et protégeant les personnes. *« Dans un environnement où il existe la loi Mouebara, cela revient tout simplement à veiller au respect de l'application de la loi par tous. Cela contribue à créer un environnement de travail sûr, sain, plaisant et propice à la performance et à l'excellence. J'en appelle les participants à transformer les acquis de cette formation en engagements concrets au sein de leurs organisations»,* a exhorté la représentante du Pnud.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Le Dr Kouhounina Banzouzi prône l'excellence dans la recherche

Dix-sept enseignants-chercheurs admis au grade de maître-assistant ont été célébrés, le 24 octobre, à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) de Kintélé. À cette occasion, la nouvelle maître-assistante, Merline Lady Kouhounina Banzouzi, a salué une étape importante de leur parcours académique, tout en appelant à davantage de rigueur, d'humilité et d'engagement au service de la formation et de la recherche scientifique.

La reconnaissance du mérite et la valorisation des efforts académiques étaient au cœur de la cérémonie de félicitations organisée en l'honneur des dix-sept nouveaux maîtres-assistants de l'UDSN. Parmi les bénéficiaires de cette promotion, le Dr Merline Kouninabondouzi a exprimé sa satisfaction, considérant cette distinction comme le résultat d'un investissement personnel soutenu par l'accompagnement de son institution universitaire.

« C'est un grand plaisir et une grande joie », a-t-elle déclaré, soulignant que cette avancée professionnelle repose d'abord sur les efforts individuels, avant de bénéficier d'une dynamique collective. Elle a notamment salué le soutien apporté par l'UDSN, son alma mater, dans le parcours ayant conduit à cette promotion.

La rigueur individuelle, une condition essentielle de réussite

Au-delà de la satisfaction suscitée par cette promotion, Merline Lady Kouhounina Banzouzi a attiré l'attention sur la situation de quatre collègues qui n'ont pas pu être inscrits pour cette session. Évoquant les résultats de la première promotion, qui avait enregistré un taux de réussite de 100 %, elle a insisté sur la nécessité de renforcer la vigilance dans le suivi des dossiers administratifs. Sans mettre en cause la commission chargée du processus, elle a invité chacun à assumer pleinement sa part de responsabilité, estimant que certaines omissions peuvent compromettre une candidature. *« Le dossier, c'est d'abord soi-même, avant une assistance »*, a-t-elle rappelé.

Dans un esprit de solidarité, elle a encouragé les collègues concernés à ne pas considérer cette situation comme un échec définitif, mais plutôt comme un report. Elle les a exhortés à redoubler d'efforts et à mieux préparer leur participation à la prochaine session, afin de rejoindre leurs pairs dans cette progression académique.

Une promotion qui implique davantage de responsabilités

Réagissant aux conseils adressés par le président de l'université aux nouveaux promus, le Dr Merline Lady Kouhounina Banzouzi a souligné leur pertinence, précisément en ce qui concerne l'humilité et le sens des responsabilités. Selon elle, l'accession au grade de maître-assistant ne doit pas conduire à un sentiment de supériorité, mais plutôt inciter les bénéficiaires à s'investir davantage dans leurs missions universitaires.



Maître-assistante, Merline Lady Kouhounina Banzouzi/Adiac

« Ce n'est pas seulement le grade », a-t-elle indiqué, rappelant que le rôle d'un enseignant-chercheur ne saurait se limiter à l'évolution de sa situation professionnelle ou financière. Elle a ainsi mis en avant deux missions essentielles: la formation des étudiants et la production de connaissances scientifiques pertinentes. Pour elle, la qualité d'un enseignant-chercheur se mesure autant à sa capacité à transmettre les savoirs qu'à sa contribution au développement de la recherche. Cette vision rejoint l'appel à l'excellence lancé aux nouveaux promus : faire de cette reconnaissance une motivation supplémentaire pour servir efficacement la communauté universitaire.

La valorisation des matériaux argileux au cœur de ses ambitions scientifiques

Sur le plan de la recherche, le Dr Merline Lady Kouhounina Banzouzi entend poursuivre ses travaux sur la valorisation des matériaux argileux. Consciente du chemin qui reste à parcourir dans sa carrière, elle considère le grade de maître-assistant comme une étape dans un processus continu de perfectionnement scientifique et professionnel. *« Je ne compte pas m'arrêter là. Je compte doubler les efforts afin qu'un jour, je puisse atteindre ce niveau de professeur »*, a-t-elle affirmé.

Son ambition ne se limite toutefois pas à l'obtention d'un grade supérieur. Elle souhaite également inscrire sa réussite dans la qualité de ses enseignements, la pertinence de ses travaux de recherche et leur contribution à l'avancement des connaissances. Cette orientation traduit sa volonté de poursuivre une carrière universitaire fondée sur la rigueur, la persévérance et la recherche de résultats concrets.

Un engagement renouvelé au service de l'UDSN

La cérémonie de félicitations des dix-sept nouveaux maîtres-assistants constitue ainsi un moment de reconnaissance des efforts accomplis, mais également une invitation à poursuivre le travail avec davantage de détermination. À travers son témoignage, le Dr Merline Lady Kouhounina Banzouzi rappelle que la promotion académique ne représente pas une finalité en soi. Elle ouvre plutôt une nouvelle étape, marquée par des exigences accrues en matière d'enseignement, de recherche et de transmission des connaissances.

Pour la nouvelle maître-assistante, le véritable accomplissement réside dans la capacité à former des étudiants compétents, à produire des recherches pertinentes et à contribuer durablement au rayonnement de l'UDSN.

Fortuné Ibara

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

Une cinquantaine d'affaires inscrites au rôle de la session criminelle

La session criminelle de novembre-décembre 2026 et janvier 2027 de la Cour d'appel de Brazzaville s'est ouverte le 4 novembre, au Palais de justice. Elle a inscrit à son ordre du jour une cinquantaine d'affaires quasiment relatives aux atteintes graves de l'intégrité corporelle des citoyens.

L'audience solennelle d'ouverture s'est déroulée en présence du garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga. Elle a été marquée par la prestation de serment des jurés tirés au sort. En effet, après les réquisitions de l'avocat général près la Cour d'appel de Brazzaville, Priva Roméo Pathel Itoua, qui a rappelé les termes du serment des jurés et les plaidoiries du bâtonnier du barreau de Brazzaville, Me Andrée Brigitte Nzingoula, le président de la Cour criminelle, Jean Ngombo, a installé les dix personnes qui vont assister les magistrats professionnels tout au long de cette session.

Parmi les dossiers à juger, il y a l'affaire sur l'assassinat d'Anne Félicité Massamba-Débat. La fille de l'ancien chef de l'Etat, Alphonse Massamba-Débat, avait été assassinée dans la nuit du 13 juin 2023 à Brazzaville. Au nombre des personnes poursuivies dans cette affaire, on note Nicole Julie Eliane Massamba-Débat, Don Guelfred Matsounga, Brunel Germain Milandou, Bruno Alvy Ayekia et Dzela Anglade Scarbeha Jolidor.

L'autre affaire qui va sans nul doute attirer l'attention de la Cour est celle de Me Bob Kaben Massouka. L'avocat, détenu à la maison d'arrêt de Brazzaville depuis juillet 2025, est poursuivi avec ses six co-accusés par le ministère public et l'Etat congolais pour « Association de malfaiteurs et tentative d'atteinte à la sécurité de l'Etat ». La session criminelle va également se prononcer sur l'affaire opposant le ministère public et l'Etat congolais à une vingtaine de personnes, en majorité des étrangers, pour association de malfaiteurs, faux et usage de faux de passeport et de corruption.

L'audience de la journée inaugurale a été consacrée à l'affaire ministère public et Société nationale des pétroles du Congo-Distribution contre Jérémie Mwanza, Kamel Aristote Nguié, Vladimir Itoua Pourrou et autres pour vol aggravé et meurtre. Dans cette affaire, sur les sept coaccusés, six sont présents. Le septième, considéré comme le cerveau penseur, « Maréchal Mbibo », s'est évadé. L'avocat général près la Cour d'appel a assuré que tous les moyens sont mis en œuvre pour le rattraper afin qu'il vienne répondre de ses actes.



La salle d'audience de la Cour d'appel de Brazzaville pendant la prestation de serment des jurés/Adiac

Dire le droit en respectant la loi

Le bâtonnier du barreau de Brazzaville, Me Andrée Brigitte Nzingoula, dans sa plaidoirie, a rappelé que l'ouverture d'une session criminelle n'est jamais un moment ordinaire. Il s'agit d'un moment particulier qui rappelle la responsabilité des différents acteurs lorsque la justice est appelée à se prononcer sur les faits les plus graves, sur la liberté et parfois même sur l'honneur des personnes qui comparaissent devant elle. Se félicitant de la tenue régulière des sessions criminelles, elle a précisé que la procédure pour l'assassinat de l'avocat ne constitue pas une simple question de procédure, mais une garantie essentielle d'un Etat de droit. *« L'ouverture de la session criminelle est ce moment où la justice s'engage devant le peuple à dire le droit avec impartialité et humanité. Nous devons donc, à travers cette session criminelle, renforcer la confiance des citoyens en leur justice, leur rappeler et les rassurer que, dans un Etat de droit, juger c'est servir la loi, rien que la loi »*, a conclu Me Andrée Brigitte Nzingoula, insistant sur le rôle de l'avocat.

Le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Jean Ngombo, de son côté, a rappelé que la nature des affaires inscrites au rôle de cette session donne aux juges l'occasion de donner une réponse adéquate. Selon lui, seule la loi évitera à la Cour de se départir de son obligation d'équité, de justice, de respect des droits de l'homme, pour remplir son office consistant à donner une réponse judiciaire aux égarements de certains compatriotes. *« Pendant trois mois environ, nous n'aurons que pour obligation de respecter la loi. Les jurés qui viennent de prêter serment ont pris l'engagement solennel de remplir leurs tâches. La particularité de ces jurés, c'est leur tranche d'âge. Le hasard a voulu qu'ils soient si jeunes, au regard de la plupart des accusés qui passeront devant la barre de cette cour. Peut-être que l'occasion leur sera donnée d'aider les magistrats à comprendre le phénomène qui consiste à exercer des violences sur autrui »*, espère-t-il.

Il a rappelé qu'il revient à la Cour de donner la réponse adéquate, qui sera dictée par la loi. D'après lui, en partant du fait que tout accusé est présumé innocent et a droit aux éléments de sa défense, la Cour, dans sa composition entière, devra s'écarter des analyses prématurées. Jean Ngombo a aussi rappelé, par ailleurs, que les magistrats professionnels ont à cœur le satisfecit de la lettre du président de la Cour suprême, Henri Bouka, du 14 octobre dernier, leur demandant d'en faire davantage pour faire rayonner la justice congolaise.

Parfait Wilfried Douniama

TCHIKAPIKA

Des kits scolaires remis aux écoles

Le député de Tchikapika, dans le département de la Cuvette, Dorel Eyobelé, a offert récemment, grâce aux efforts conjugués des cadres de cette contrée résidant à Brazzaville, des kits aux vingt-huit établissements scolaires de sa circonscription électorale.

Composés, entre autres, de cahiers, de stylos, crayons, gommes, règles, livres pour les écoles primaires et collèges, chemises cartonnées, cartons de rame, registres d'appel et boîtes à colle, les kits ont été distribués à vingt écoles primaires, cinq collèges d'enseignement général, un lycée d'enseignement général et deux écoles maternelles. Dorel Eyobélé a également pensé à la mairie et à la sous-préfecture de Tchikapika qui ont reçu des ordinateurs et imprimantes.

Après avoir remis les fournitures scolaires aux élèves des écoles primaires et collèges des différents villages qui composent sa circonscription, le député a bouché cette campagne par la communauté urbaine de Tchikapika, le 4 novembre. Ici, les élèves de quatre établissements scolaires ont été touchés par cet élan de cœur. En accomplissant ce geste, l'élu a rappelé l'importance de l'éducation qui est le fondement sur lequel se bâtit l'avenir des enfants. Elle leur donne, a-t-il dit, les outils nécessaires pour réaliser leurs rêves ainsi que la confiance en eux pour conquérir le monde.

« Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons distribué 57 300 kits scolaires aux vingt-huit établissements de notre district dont 5000 seront distribués à Tchikapika centre. En plus des kits scolaires, nous sommes également venus avec du matériel divers composé des imprimantes, ordinateurs et didactiques pour les écoles. Ces dons ont pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage de nos enfants durant l'année scolaire », a précisé Dorel Eyobelé.



Le député remettant un échantillon de kits aux autorités locales/DR

Conscients du fait que de nombreux enfants n'ont pas la possibilité d'avoir des fournitures scolaires pour poursuivre leurs études, les cadres de Tchikapika résidant à Brazzaville, unis autour du vice-Premier ministre, Jean-Jacques Bouya, ont créé un cadre de solidarité visant à accompagner les parents et élèves à chaque rentrée scolaire. *« L'éducation étant un des secteurs qui occupent une place de choix dans la vision éclairée du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, nous avons à cœur chaque année, au moment de la rentrée, d'offrir des kits scolaires aux enfants de la contrée selon la disponibilité des ressources »*, a déclaré le député. Il a ajouté que l'éducation des enfants est une mission qui concerne tout le monde.

C'est ainsi qu'il a rappelé aux autorités publiques, organisations non gouvernementales, parents d'élèves, enseignants qu'ils ont tous un rôle à jouer pour assurer un accès équitable à une éducation de qualité aux enfants. S'adressant aux élèves, il les a encouragés à bien travailler et à produire des meilleurs résultats scolaires possibles. *« N'oubliez jamais que vous n'êtes pas seuls sur le chemin de l'apprentissage, nous sommes à vos côtés, prêts à vous soutenir et à vous encourager à chaque étape de votre parcours scolaire. Nous croyons en vous et en votre potentiel, et nous avons hâte de vous voir devenir les leaders de demain »*, a-t-il exhorté, invitant les parents à continuer de soutenir leurs enfants dans leur parcours éducatif.

Il a exprimé, enfin, toute sa gratitude au personnel enseignant pour son dévouement et son engagement en faveur de l'éducation des enfants. Leur travail, a reconnu le député de Tchikapika, est essentiel et capital pour accompagner les élites du Congo de demain.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION HUMANITAIRE

Le Congo et le GSCF explorent de nouvelles pistes de partenariat

L'ambassadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada, a échangé, le 29 octobre, avec les responsables du Groupe de secours catastrophe français (GSCF) sur les perspectives de coopération dans les domaines des secours d'urgence, de l'action humanitaire et de la protection civile.

La rencontre organisée sous le haut patronage de l'ambassadeur congolais s'est tenue en présence de Davy Bayidikila, conseiller technique du commandant de la sécurité civile, le général de police de première classe Albert Ngoto, ainsi que du Dr Joe Borel Mahoungou Ncani, coordonnateur du Réseau des organisations pour les actions humanitaires et la solidarité internationale en République du Congo et facilitateur auprès du GSCF.

À l'ouverture des échanges, Rodolphe Adada a souligné l'importance du dialogue entre les acteurs engagés dans la prévention et la gestion des catastrophes. Il a souhaité que cette concertation permette de dégager des initiatives concrètes, susceptibles de contribuer à l'amélioration des capacités de réponse aux situations d'urgence et à la protection de la population vulnérable.

Les préoccupations médico-sociales de la partie congolaise ont également été abordées par Amelia Dzia Lepfoundzou, conseillère et cheffe du service médico-social de l'ambassade. Son intervention a permis d'évoquer les besoins d'accompagnement médico-social ainsi que les domaines dans lesquels une coopération pourrait être envisagée.



La photo de famille au terme de la séance de travail/DR

Renforcer les capacités d'intervention

Prenant la parole, le Dr Joe Borel Mahoungou Ncani et Thierry Velu, président du GSCF, ont présenté les missions de cette organisation non gouvernementale, spécialisée dans les opérations de secours d'urgence et de sauvetage lors de catastrophes naturelles ou humaines.

Une projection vidéo consacrée aux interventions du groupe en France et à l'étranger a permis aux participants de mieux appréhender ses méthodes de travail, ses capacités opérationnelles et les moyens déployés pour porter assistance aux personnes sinistrées.

Les discussions ont ensuite porté sur les possibilités de collaboration avec les structures congolaises compétentes, notamment dans le domaine de la protection civile. Le partage d'expérience, le transfert de compétences et le renforcement des capacités nationales ont été identifiés comme des axes à approfondir.

Au terme des échanges, deux pistes prioritaires ont été évoquées : le développement d'un partenariat avec la protection civile congolaise et la formation du personnel diplomatique aux gestes de premiers secours.

À ce sujet, Rodolphe Adada a insisté sur la nécessité de concrétiser le projet de formation des agents de l'ambassade. L'objectif est de leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires pour réagir efficacement face aux situations d'urgence, aussi bien dans l'exercice de leurs fonctions que dans leur vie quotidienne.

La Likouala au centre des préoccupations

En marge de la rencontre, sous forme d'interview à la presse, Thierry Velu a fait part de sa préoccupation face aux inondations en cours dans le département de la Likouala, au Nord-Est du Congo. Il s'est déclaré favorable à une éventuelle mobilisation des équipes de secours, sous réserve de la formalisation de la demande, de l'évaluation des besoins et de la définition des modalités opérationnelles d'une intervention.

Cette perspective souligne l'intérêt d'une coordination entre les acteurs humanitaires et les structures nationales compétentes afin de mieux répondre aux besoins de la population affectée par les catastrophes.

Fondé en 1999, le GSCF est spécialisé dans les secours d'urgence et les opérations de sauvetage. Son expérience en France et à l'étranger pourrait contribuer au renforcement des capacités des intervenants congolais, dans le cadre d'un partenariat dont les contours restent à préciser.

Pour l'ambassade du Congo en France et le GSCF, l'enjeu est désormais de définir les actions prioritaires et les conditions de leur mise en œuvre. La formation aux premiers secours, le partage d'expérience et le rapprochement avec les services nationaux de protection civile constituent les principales pistes évoquées.

La rencontre s'est achevée par un échange de présents, une photo de famille et un moment de convivialité entre les participants.

Marie Alfred Ngoma

GÉNOCIDE DES TUTSI

La communauté universitaire appelée à promouvoir la mémoire et la prévention

Des enseignants-chercheurs, étudiants, diplomates et membres de la diaspora rwandaise ont participé, le 30 octobre à Brazzaville, à une conférence-débat consacrée au génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994. Organisée par l'ambassade du Rwanda en République du Congo, cette rencontre a permis d'insister sur le devoir de mémoire, la lutte contre le négationnisme et la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention des génocides.

Trente-deux ans après le génocide des Tutsi au Rwanda, la transmission de la mémoire historique demeure un enjeu majeur. C'est autour de cette exigence que des universitaires et plusieurs personnalités se sont retrouvés à Brazzaville, à l'initiative de l'ambassade du Rwanda, pour réfléchir aux enseignements de cette tragédie et aux moyens d'empêcher qu'elle ne se reproduise. L'ambassadeur du Rwanda au Congo, Parfait Busabizwa, a insisté sur la portée historique et la pédagogie de cette démarche. *« Faire œuvre de mémoire, c'est empêcher que cette vérité soit oubliée et falsifiée »*, a-t-il souligné, appelant également à combattre le négationnisme et à promouvoir la justice.

Les témoignages ont donné une dimension humaine aux discussions. Le médecin tchadien et enseignant-chercheur au Centre inter-États d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale, Dr Appolos D. Nebardoum, a partagé son expérience auprès des victimes et des rescapés. Ayant personnellement côtoyé des enfants traumatisés et participé à l'identification de victimes, il a rappelé l'importance du témoignage. *« Nous nous devons de cultiver la mémoire de ces événements indignes, par nos témoignages et nos écrits, pour que rien de ce qui s'est passé au Rwanda ne soit jamais oublié »*, a déclaré le médecin.



Les participants échangeant sur la mémoire du génocide/Adiac

De son côté, la chercheuse américaine Samantha Lakin a abordé la question de la mémoire collective à travers ses travaux sur les expériences des rescapés et les mécanismes de justice. Elle a notamment insisté sur la nécessité de reconnaître les souffrances des victimes, de comprendre les mécanismes ayant conduit au génocide et de préserver les lieux de mémoire. *« Le Rwanda a mis en œuvre de nombreuses initiatives en faveur de la justice, notamment de justice transitionnelle »*, a-t-elle commenté. Ses recherches montrent que la transmission de l'histoire constitue également un levier de reconstruction sociale.

Pour le journaliste de Jeune Afrique, Mehdi Ba, le traitement médiatique du génocide a également révélé les conséquences d'une connaissance insuffisante du contexte rwandais par une partie de la presse internationale. Il a notamment relevé les approximations et les amalgames qui ont contribué à brouiller la compréhension des événements. Son intervention a ainsi mis en évidence la responsabilité des médias dans la restitution rigoureuse des faits historiques. C'est aussi l'avis du Pr Jean-Pierre Karegeye, chercheur à l'université de Boston, qui a interpellé les intellectuels africains sur leur responsabilité dans la production du savoir et la transmission de l'histoire. *« Nous commémorons pour honorer les victimes, écouter les rescapés et comprendre ce qui a rendu le génocide possible »*, a-t-il rappelé.

Abordant les perceptions des rescapés et la reconstruction de la société rwandaise, Samantha Lakin a, pour sa part, relevé le rejet unanime de toute perspective de retour aux violences du passé. *« Il n'y a personne avec qui j'ai parlé qui veut revenir à ce moment »*, a-t-elle affirmé, soulignant l'importance du travail de mémoire et des initiatives de justice dans la reconstruction nationale.

Fiacre Kombo

81 ANS DE L'ONU

Un partenariat consolidé au service du développement

La représentation de l'Organisation des Nations unies (ONU) en République du Congo a célébré, le 30 octobre à Brazzaville, le 81e anniversaire de cette organisation, en présence des représentants du gouvernement, du corps diplomatique, du secteur privé et de la société civile. L'événement a permis de revisiter les réalisations de 2025 et de présenter les grandes orientations du prochain cycle de coopération 2027-2031 avec le Congo.



Les participants à la cérémonie/Adiac

Le coordonnateur résident du Système des Nations unies, Abdourahamane Diallo, et la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, représentant le gouvernement congolais, ont rappelé dans leurs allocutions respectives les objectifs fondamentaux de l'organisation, tels que définis par la Charte entrée en vigueur le 24 octobre 1945. *« La paix, la sécurité, le développement et les droits humains dans le monde entier » ont été évoqués. Le coordonnateur résident du Système des Nations unies a souligné que l'ONU demeure le seul espace où les États membres ont la même voix, « un cadre essentiel face aux guerres et aux conflits qui persistent dans le monde ».*

Le représentant des Nations unies a également insisté sur la nécessité pour cette organisation de se réinventer pour être plus efficace, plus proche des populations, à la hauteur du XXIe siècle ainsi que des transitions climatiques et technologiques. Il a cité l'intelligence artificielle comme un domaine où l'institution offre des plateformes de dialogue pour que les États s'accordent sur des règles communes. *« L'humanité n'a d'avenir que si nous œuvrons ensemble pour faire progresser la paix, le développement et les droits humains »*, a indiqué, pour sa part, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, dans son discours lu par le coordonnateur. Il a appelé à *« réaffirmer les valeurs qui ont donné naissance à l'ONU, à savoir le dialogue plutôt que la division, la coopération plutôt que la confrontation, la solidarité plutôt que la peur ».*

La République du Congo, membre de l'ONU depuis 1960, est reconnue, selon Abdourahamane Diallo, comme *« l'un des plus fervents avocats et défenseurs du multilatéralisme »*. Il a rappelé cependant que cette organisation est aujourd'hui « en danger », car certains États membres réduisent leurs contributions. Le coordonnateur a salué le rôle du Congo dans l'adoption par l'Assemblée générale de la Décennie mondiale pour le boisement et le reboisement 2027-2036.

Les résultats concrets dans tous les secteurs

Les données présentées lors de la cérémonie ont témoigné l'importance des interventions onusiennes en 2025, notamment dans le domaine de la santé, où par exemple les programmes nutritionnels ont permis de traiter des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère, avec un taux de guérison de 95 %. Plusieurs femmes et adolescentes ont bénéficié de services essentiels de santé reproductive. Dans l'éducation, de nombreux élèves ont reçu des repas scolaires réguliers, et plusieurs enseignants ont été formés aux technologies éducatives.

Une coopération dans la continuité

Dans le domaine de la gouvernance, des agents d'état civil et magistrats ont été formés pour renforcer l'enregistrement des naissances et l'appui à la diversification économique a permis à 3 000 jeunes, dont 60 % de femmes, d'accéder à des opportunités d'insertion professionnelle.

Le nouveau cadre de coopération entre le Congo et les Nations unies, validé les 28 et 29 octobre derniers, s'articulera autour de trois priorités : la transformation économique et la valorisation du capital naturel, le développement du capital humain et l'inclusion sociale, ainsi que la gouvernance et l'efficacité de l'action publique. Ce cadre s'aligne sur le Plan national de développement 2027-2031 et sur la vision Congo 2063. *« Notre vision commune est de contribuer à la construction d'un Congo plus prospère, plus inclusif, plus résilient et plus équitable, où chaque femme, chaque homme, chaque jeune, chaque personne vivant avec un handicap et chaque enfant peut réaliser pleinement son potentiel »,* a assuré le coordonnateur du système des Nations unies.

La ministre a exprimé, pour sa part, la gratitude du Congo envers l'ensemble du système des Nations unies pour son *« appui multiforme aux efforts de développement durable du gouvernement, en dépit des contraintes budgétaires »*. Rosalie Matondo a réaffirmé l'engagement du pays en faveur de la paix, du développement durable et de la protection de l'environnement, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations unies, réitérant également la position commune africaine en faveur d'une représentation équitable de l'Afrique au Conseil de sécurité. Par ailleurs, elle a annoncé le lancement de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement, prévu le 6 novembre à Brazzaville, en présence du président de l'Assemblée générale de l'institution.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

CHOLÉRA, EBOLA, MPOX

L'Afrque centrale face à l'urgence sanitaire commune

Réunis à Douala depuis le 2 novembre, le Cameroun, le Tchad, le Nigeria et la République centrafricaine veulent coordonner leur surveillance épidémiologique et leurs dispositifs d'intervention. Avec plus de 78 000 cas de choléra recensés dans les quatre pays, l'enjeu dépasse désormais les frontières nationales : il touche à la sécurité sanitaire de toute la sous-région.

La menace ne s'arrête pas aux postes-frontières. Elle circule avec les personnes, les marchandises et les mouvements de la population. Face à la progression du choléra et aux risques liés à Ebola et à la Mpox, le Cameroun, le Tchad, le Nigeria et la République centrafricaine tentent de construire une réponse sanitaire à l'échelle de leurs territoires interconnectés. Depuis le 2 novembre, Douala accueille trois jours de concertation entre les représentants de ces quatre pays. L'objectif est clair : harmoniser les stratégies de surveillance, accélérer le partage des alertes et renforcer les mécanismes de riposte contre les maladies épidémiques transfrontalières. À l'ouverture des travaux, le ministre camerounais de la Santé publique, Dr Manaouda Malachie, a souligné la nécessité d'une action coordonnée face à des menaces qui ne connaissent pas de frontières administratives. Les chiffres du choléra donnent la mesure de l'urgence.

Au 30 octobre dernier, le Cameroun enregistrait 3 103 cas et 94 décès. Le Tchad comptabilisait 1 431 cas, la République centrafricaine 784 et le Nigeria 73 416. Cette répartition révèle une pression épidémique particulièrement importante au Nigeria, mais rappelle également que les pays voisins ne sont pas à l'abri de la propagation de la maladie. Au-delà du choléra, les discussions portent sur la vigilance autour du virus Ebola de souche Bundibugyo, après la confirmation d'un cas importé au Nigeria. La Mpox figure également parmi les préoccupations des experts sanitaires. Ces différentes menaces imposent des dispositifs de détection capables d'identifier rapidement les cas suspects, de suivre les contacts et d'organiser une prise en charge adaptée.

La frontière, maillon sensible de la sécurité sanitaire

La rencontre de Douala pose une question stratégique : comment prévenir qu'une épidémie détectée dans un pays ne devienne une crise régionale ? La réponse repose notamment sur la circulation rapide de l'information sanitaire. Une alerte tardive, des données incompatibles ou des procédures de surveillance divergentes peuvent compliquer l'identification des foyers et retarder les interventions. Les délégations examinent donc plusieurs leviers : harmonisation des dispositifs de surveillance épidémiologique, partage des données, mutualisation des capacités de détection et renforcement de la prise en charge. La désignation de points focaux joignables 24 heures sur 24 doit permettre de fluidifier les échanges entre administrations sanitaires.

De la concertation aux engagements opérationnels

À l'issue des travaux, le 4 novembre, les participants devraient adopter une feuille de route commune et un plan d'action conjoint assorti d'échéances et de financements précis. Cette dimension financière sera déterminante : la coordination institutionnelle ne suffit pas sans moyens humains, équipements, capacités de laboratoire et ressources logistiques. Pour le Cameroun, qui accueille cette concertation, l'enjeu est également celui de la préparation de son système de santé face aux risques venus de son environnement régional. Pour les quatre États, il s'agit de passer d'une coopération ponctuelle à une architecture de veille et de réponse permanente.

Car dans la lutte contre les épidémies, la rapidité d'une alerte peut compter autant que la capacité de soins. À Douala, les quatre pays ont donc un rendez-vous avec une exigence : faire de la solidarité sanitaire une réalité opérationnelle, et non une simple déclaration de principe.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE CANCER

Des femmes dépistées gratuitement

Des femmes venues de différents arrondissements de Brazzaville ont été dépistées gratuitement du cancer du sein et de l'utérus, lors de la campagne de sensibilisation organisée du 28 au 30 octobre par la Fondation Iminou que dirige Bel-Ange Massouémé, en partenariat avec le Programme national de lutte contre le cancer (PNLC).

La sensibilisation s'inscrivait dans le cadre de la campagne internationale Octobre rose, explique le communiqué de presse diffusé au terme de l'opération, ajoutant qu'à travers l'initiative, les deux partenaires entendent renforcer l'information de la population sur ces pathologies, promouvoir les comportements préventifs et encourager le recours précoce aux services de santé.

L'opération a permis aux femmes de bénéficier des consultations médicales gratuites ainsi que des activités de sensibilisation aux facteurs de risque, signes d'alerte et à l'importance d'une détection précoce.

La mobilisation de ces femmes a été également une occasion de les encourager à avoir recours aux services de santé pour la prévention des cancers. Cette mobilisation vise à contribuer à la réduction des obstacles qui retardent encore les consultations médicales, notamment le manque d'information, la peur du diagnostic et les difficultés financières.



Les participants à la campagne/DR

Pendant trois jours, les professionnels de santé ont été impliqués pour accompagner les bénéficiaires car les femmes demeurent les premières concernées par les cancers du sein et du col de l'utérus. Toutefois, la prévention du cancer du sein ne concerne pas seulement les femmes mais également les hommes.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, 0,5 à 1 % des cancers du sein surviennent chez les hommes. Bien que rare, cette maladie peut donc aussi les toucher.

« *La campagne s'adresse ainsi à l'ensemble de la population, avec une attention particulière portée aux femmes et aux jeunes femmes, notamment celles qui rencontrent des difficultés d'accès aux services de santé* », ont indiqué les organisateurs.

Pour eux, se faire consulter, s'informer et se faire dépister constituent des démarches essentielles en vue de favoriser une détection précoce et une prise en charge adaptée. Ils ont encouragé la population à prendre part à cette initiative, à s'informer auprès des professionnels mobilisés et à relayer le message de prévention autour d'elle.

La collaboration entre la Fondation et le Programme national de lutte contre le cancer réaffirme leur engagement en faveur de la prévention, de la sensibilisation et de l'accès aux soins. L'action traduit une volonté commune de faire de la prévention une démarche accessible à tous et de renforcer la mobilisation communautaire autour de la lutte contre les cancers.

Lydie Gisèle Oko

Message du Directeur Général de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'information prélude à la campagne de sensibilisation à la cyber sécurité et à son cadre juridique en République du Congo

La digitalisation constitue un véritable levier de développement économique et social, offrant des perspectives considérables de croissance et de modernisation.

Toutefois, cette digitalisation, amplifiée par l'essor de l'IA, fait également émerger des défis majeurs en matière de cybersécurité.

Sous la très Haute impulsion du Président de la République, chef de l'État, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, des efforts indéniables, ont été déployés à l'échelle nationale, en vue de faire face à la sophistication croissante des cybermenaces.

Ces efforts sont manifestes, à travers notamment :

-l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) ;

-le renforcement de la réglementation applicable à la cybersécurité au Congo.



C'est dans cette dynamique que l'ANSSI organise, du 8 au 10 décembre 2026, au Centre International de Conférences de Kintélé, la première édition de Congo Cybersecurity Week, sous le thème : « Sensibilisation à la cybersécurité : comprendre le cadre juridique, se conformer aux exigences pour mieux se protéger face aux cybermenaces ».

Au regard de ce qui précède, j'invite l'ensemble des entités administratives publiques et privées, ainsi que les citoyens, à se mobiliser autour de cette initiative nationale, car la cybersécurité est une responsabilité collective.

Ensemble, faisons de la sécurité numérique une priorité pour la souveraineté nationale et la protection des infrastructures critiques !

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Près de 100 mille arbres seront plantés à Ignié

Le Congo célèbre ce vendredi la 40e édition de la Journée nationale de l'arbre, couplée au lancement de la décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement au plan national. Dans son message de circonstance délivré le 4 novembre, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a indiqué que plus de 100 mille arbres seront plantés lors d'une opération d'envergure qui se tiendra à Ignié, département de Djoué-Léfini, sous l'égide du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

La Journée nationale de l'arbre édition 2026 est particulière parce qu'elle marque aussi le lancement officiel au Congo de la décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement, dans le cadre de la gestion durable des forêts 2027-2036.

Deux sites de planting sont retenus au PK 45 dans le district d'Ignié, département du Djoué-Léfini, pour abriter la cérémonie officielle. Le premier site amenagé d'une superficie de 23 hectares qui va abriter la cérémonie officielle est situé à quelques encablures du village Impani. Plus de 57500 plants y seront mis en terre, selon la ministre de l'Economie forestière.

Le second site de 20 hectares, localisé dans la Zone industrielle de Maloukou Tréchot, est prévu pour accueillir les organisations de jeunes enregistrées au ministère de la Jeunesse.



Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière/Adiac

La décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement se fera en présence de quelques chefs d'Etat africains, a précisé Rosalie Matondo dans son message. Il s'agit notamment du président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi, du président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadera, de celui du Burundi, Evariste Ndayishimiyé et du vice-président de la République gabonaise, Alexandre Barro Chambrier.

Au plan territorial, le planting se fera sur les sites retenus dans les chefs-lieux de département, avec l'appui du Service national de reboisement afin de permettre à chacun de réaliser son devoir civique de planting. *« La décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement, dans le cadre de la gestion durable des forêts pour la période 2027-2036, constitue une opportunité majeure pour augmenter les superficies forestières de notre pays, créer des issues économiques au profit des jeunes. Elle constituera également une solution idoine pour lutter contre les érosions hydriques et le changement climatique. Notre pays a fait le choix stratégique d'investir dans le capital humain comme levier essentiel de développement d'une économie verte, inclusive et créatrice d'emplois à travers les plantations forestières et agroforestières »*, a souligné Rosalie Matondo.

Trois initiatives seront mises en œuvre dès le lancement de cette décennie, a-t-elle indiqué. Il s'agit, entre autres, du programme de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat vert, à travers l'organisation des carnavals appelés conférences itinérantes pour l'Afforestation et le reboisement et la mise en œuvre du *« programme Jeunes pour la décennie des Nations unies »*, visant à professionnaliser les jeunes et à favoriser leur insertion dans les métiers liés à l'économie verte.

Firmin Oyé

ÉTATS-UNIS

Le séisme électoral fragilise la fin du mandat de Donald Trump

La nette victoire du parti démocrate aux élections de mi-mandat du 3 novembre 2026 marque un tournant politique majeur aux États-Unis. En reprenant le contrôle de la Chambre des représentants et du Sénat, l'opposition démocrate place Donald Trump face à une nouvelle réalité institutionnelle. De la guerre contre l'Iran aux relations avec l'Afrique, en passant par les équilibres économiques mondiaux, les conséquences de ce scrutin pourraient largement dépasser les frontières américaines.

Les élections américaines de mi-mandat du 3 novembre ont profondément changé la coloration politique des États-Unis, en passant du rouge au bleu. En perdant le contrôle des deux chambres du Congrès, les républicains de Donald Trump viennent de subir un revers politique considérable. Les démocrates ont réussi à reprendre la majorité à la Chambre des représentants avec 240 élus contre 147 pour les républicains sur un total de 435 (résultats provisoires), ainsi qu'au Sénat (54 contre 44 pour l'instant), mettant ainsi un terme à la domination républicaine sur le pouvoir législatif fédéral. Ce résultat intervient dans un contexte particulièrement sensible : une guerre contre l'Iran qui s'enlise, une hausse des prix de l'énergie, des inquiétudes économiques persistantes et une contestation croissante de certaines orientations de la politique étrangère américaine.

Pour Donald Trump, le message des électeurs est difficile à ignorer. Mais au-delà de la sanction électorale, c'est surtout la capacité du président à conduire librement les deux dernières années de son mandat qui se trouve désormais questionnée.

La guerre en Iran : le dossier a certainement fait perdre les républicains

La guerre contre l'Iran constitue sans doute l'un des principaux dossiers sur lesquels les conséquences de cette défaite électorale pourraient se faire sentir. Depuis le déclenchement des opérations militaires américano-israéliennes en février 2026, le conflit a profondément bouleversé les équilibres du Moyen-Orient. Les tensions autour du détroit d'Ormuz, les perturbations des approvisionnements énergétiques et les conséquences économiques de la confrontation ont progressivement transformé cette guerre en problème international.

À Washington, le coût politique du conflit est devenu particulièrement visible. Une partie de l'électorat américain reproche à l'administration Trump les conséquences économiques de cette intervention militaire. Les prix du carburant et les inquiétudes sur le coût de la vie ont contribué à nourrir le mécontentement. La nouvelle majorité démocrate au Congrès pourrait donc chercher à reprendre la main sur ce dossier. Elle dispose désormais de leviers importants : contrôle des budgets, auditions parlementaires, enquêtes sur les décisions de l'administration et possibilité de conditionner certains financements militaires. L'objectif pourrait être d'obliger Donald Trump à davantage consulter le Congrès avant toute nouvelle escalade militaire. Cela ne signifie pas pour autant que la guerre prendra automatiquement fin. Le président Trump conserve d'importantes prérogatives en matière de politique étrangère et de commandement militaire. Mais sa marge de manœuvre politique et budgétaire pourrait considérablement se réduire.

L'Iran, de son côté, pourrait interpréter ce résultat électoral comme un signe de fragilité politique américaine et chercher à obtenir davantage de concessions dans d'éventuelles négociations. La grande inconnue reste donc la suivante : Donald Trump acceptera-t-il de transformer son revers électoral en opportunité diplomatique ou cherchera-t-il à démontrer qu'aucune élection ne peut modifier sa détermination militaire ?

Que peut faire l'Afrique face à une Amérique politiquement affaiblie ?

Pour le continent africain, les conséquences de ce scrutin sont moins immédiates, mais elles pourraient être tout aussi importantes. Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche il y a deux ans, les relations entre Washington et plusieurs capitales africaines ont été marquées par une approche plus orientée vers les intérêts commerciaux, les ressources stratégiques, les questions migratoires et la compétition avec la Chine.

L'aide au développement, les programmes de coopération et certains mécanismes de partenariat ont également connu des évolutions importantes. La nouvelle majorité démocrate pourrait chercher à rééquilibrer cette orientation, notamment en contestant les réductions de l'aide extérieure et en renforçant le contrôle parlementaire sur les décisions de l'administration. L'un des dossiers importants sera celui de l'Agoa, le programme commercial qui permet à plusieurs pays d'Afrique subsaharienne de bénéficier d'un accès préférentiel au marché américain. Son échéance, fixée au 31 décembre 2026, place précisément le Congrès devant une décision stratégique.

Une majorité démocrate pourrait défendre une prolongation du dispositif et une approche commerciale moins restrictive. Toutefois, rien ne garantit un changement immédiat de la politique américaine, puisque le président conserve son droit de veto et une influence importante sur les relations commerciales extérieures. Pour les pays africains producteurs de pétrole, de gaz et de minerais stratégiques, une autre question se pose : celle de la place du continent dans la compétition mondiale pour les ressources naturelles.

Les États-Unis, la Chine, la Russie et les puissances du Golfe poursuivent leurs intérêts sur le continent. Dans ce contexte, les changements politiques à Washington pourraient modifier les instruments de cette compétition sans nécessairement en changer les objectifs.

Trump : une fin de mandat sous haute surveillance

C'est probablement sur le terrain intérieur que la défaite républicaine pourrait produire les effets institutionnels les plus visibles. Donald Trump conserve la présidence jusqu'en janvier 2029. Il n'est donc pas question d'une fin anticipée de son mandat. En revanche, il devra désormais gouverner avec un Congrès contrôlé par ses adversaires politiques.

Les démocrates pourraient multiplier les auditions, les commissions d'enquête et les investigations sur les décisions de son administration. Les dossiers budgétaires, les dépenses militaires, les politiques commerciales et les relations internationales pourraient devenir des terrains de confrontation permanents. Le contrôle du Sénat leur permettra également de peser sur les nominations à des postes diplomatiques et institutionnels importants.

Une autre question pourrait rapidement émerger : celle d'une éventuelle procédure de destitution. Certains élus démocrates pourraient réclamer l'ouverture d'une procédure d'impeachment, même si son aboutissement dépendrait de conditions politiques et constitutionnelles particulièrement difficiles à réunir. Donald Trump dispose cependant encore des moyens de résistance. Il conserve le pouvoir exécutif, le droit de veto présidentiel et une importante capacité d'action dans les domaines où la Constitution lui reconnaît des prérogatives propres. Les deux dernières années de son mandat pourraient ainsi être caractérisées par une confrontation permanente entre la Maison-Blanche et le Congrès. Il pourrait également être tenté de concentrer davantage son action sur les décisions exécutives, les décrets présidentiels et les négociations internationales, domaines dans lesquels il dispose encore de marges d'initiative.

Boris Kharl Ebaka



La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°11 de la rue Makoko, Poto-Poto 2, à proximité de la rue Mbochi arrêt le Métro (réf : centre de santé Soeur-Martin).

JOJ DAKAR 2026

Brice Arsène Mankou plaide pour une implication des collectivités locales

Le Pr Brice Arsène Mankou a plaidé pour un engagement renforcé des collectivités locales dans le développement du sport, l'inclusion des jeunes et la pérennisation des infrastructures sportives. Il s'est exprimé lors d'un colloque international organisé les 29 et 30 octobre à Dakar, au Sénégal, en prélude aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ), prévus du 31 octobre au 13 novembre.



L'assistance au colloque international en marge des JOJ 2026 Dakar/DR

Organisée par la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Confejes), en partenariat avec la Région Île-de-France, la rencontre a porté sur le thème « Les territoires du sport et de la jeunesse à l'occasion des Jeux olympiques de la jeunesse d'été de Dakar ». En présence de la secrétaire générale de la Confejes, la Camerounaise Louisette-Renée Thobi Etame Ndedi, elle a réuni quelque cent cinquante participants, dont des chercheurs, des décideurs publics, des élus locaux et des représentants de la société civile issus de l'espace francophone.

Les échanges ont notamment porté sur les moyens de faire des JOJ de Dakar un levier de développement territorial et de cohésion sociale, au-delà des seules performances sportives. Il s'agit, entre autres, de garantir la pérennité des acquis des Jeux et de mobiliser les collectivités territoriales de Dakar, Saly et Diamniadio, autour de projets durables en faveur de la jeunesse.

Intervenant le 30 octobre par visioconférence, le Pr Brice Arsène Mankou a présenté une communication intitulée *« Le rôle pivot des collectivités locales dans la labellisation* "Terre de Jeux 2024" : analyse prospective et retour d'expérience de la ville de Saint-Omer ».

Professeur titulaire de chaire à l'Université d'Ottawa et ancien adjoint au maire de Saint-Omer, chargé de la Jeunesse et des Sports, l'universitaire franco-congolais a partagé son expérience en matière de gouvernance sportive territoriale, à partir des enseignements tirés de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Il a notamment mis en évidence la contribution des collectivités locales à la mise en œuvre des politiques sportives, soulignant l'importance de leur participation à la dynamique olympique. Selon lui, la labellisation « Terre de Jeux 2024 » a marqué une évolution dans la gouvernance du sport en France, en favorisant l'implication des communes, des intercommunalités et des départements.

L'expérience de la ville de Saint-Omer illustre les possibilités offertes par une approche territoriale du sport. La préparation des Jeux de Paris 2024 a notamment favorisé la réflexion sur la modernisation des équipements sportifs, l'amélioration des infrastructures et leur utilisation après les compétitions. L'enjeu était de permettre à la population locale de bénéficier durablement des investissements réalisés.

Le conférencier a également insisté sur la complémentarité entre les politiques sportives et celles consacrées à la jeunesse. Les activités organisées en milieu scolaire, précisément dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique, contribuent à promouvoir la pratique sportive dès le plus jeune âge. De même, les initiatives en faveur du sport inclusif facilitent la participation des jeunes issus des quartiers prioritaires et des personnes en situation de handicap.

S'agissant de la mobilisation des acteurs locaux, le Pr Brice Arsène Mankou a souligné la nécessité de renforcer les partenariats entre les municipalités, les clubs sportifs et les associations. La réussite des politiques sportives territoriales repose, selon lui, sur la capacité des pouvoirs publics à fédérer les initiatives locales et à soutenir l'engagement des bénévoles.

À la veille des JOJ de Dakar 2026, l'universitaire a formulé plusieurs recommandations à l'endroit de la Confejes et des collectivités africaines. Il préconise, en effet, la mise en place de cadres permanents de concertation entre les municipalités, les organisateurs et les associations de jeunesse, ainsi qu'une planification rigoureuse de la gestion et de l'entretien des infrastructures sportives après les Jeux.

Il a aussi recommandé le développement de tournois de proximité, la promotion de l'écoresponsabilité et le renforcement de la coopération décentralisée, à travers des jumelages sportifs et des programmes d'échanges de jeunes volontaires.

La rencontre a connu, par ailleurs, la participation de Bassirou Sarr, adjoint au maire de Dakar chargé de la jeunesse, et de Pascal Akouala Goelot, conseiller chargé des Sports auprès du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso.

Pour le Pr Brice Arsène Mankou, les JOJ de Dakar représentent une occasion de renforcer la place du sport dans les politiques publiques locales et d'en faire un instrument de développement territorial, de cohésion sociale et d'émancipation de la jeunesse africaine.

Marie Alfred Ngoma

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE
Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»
Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits
50 000 FCFA
35 000 FCFA
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»
Shampoing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits
50 000 FCFA
35 000 FCFA
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE
Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	**99 000 FCFA**	Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Pause Bien-Être	**59 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Massage relaxant (1 h) · Soin visage flash éclat (1 h) · Pose vernis normal Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Beauté du Quotidien	**55 000 FCFA**	Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1 h) · Épilation sourcils + lèvre 3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Reine d'un Jour	**95 000 FCFA**	Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Harmonie Couple	**100 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes Forfait existant Atelier 5
Corps Sublimé	**60 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min) Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Épilation Complète	**45 000 FCFA**	Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Abonnement Mensuel	**49 000 FCFA/mois**	Shampoing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS
Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ
Av. Amilcar Cabral, 1er étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

MUSIQUE SYMPHONIQUE

L'Oseb revisite les grands classiques de la rumba congolaise

Le 31 octobre dernier à l'Institut français du Congo, l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (Oseb) a donné un concert d'exception intitulé «Rumba congolaise», pour revisiter, en version symphonique, les grands classiques de cette musique, patrimoine culturel et immatériel de l'humanité, inscrit à l'Unesco depuis le 14 décembre 2021, et aussi de restituer à cette musique d'exception toute sa dignité et sa noblesse.

A travers le concert, les jeunes et enfants de l'Oseb ont fait un choix délibéré et fort : celui de consacrer ce moment exclusivement à la rumba congolaise, en s'écartant du mélange habituel entre musique classique, musique liturgique et musique de la cité. Car, quand on parle de l'orchestre symphonique, on pense d'abord à la musique classique. Mais cette fois, l'Oseb a fait ce choix pour présenter cette musique dans toute sa noblesse, de permettre aux jeunes et enfants de revisiter en version symphonique ses grands classiques .

Le concert s'est ouvert avec les nouveaux apprenants au piano, au violon et à la guitare durant un quart d'heure, avant que l'orchestre ne mette le public en haleine pendant 1h20. Les jeunes et enfants de l'Oseb ont interprété, en version symphonique, des chansons comme «Historiette de Brazzaville» de Sébastien Makoumba-Nzambi; «Congo ekolo na biso'" et «Bana ya Congo» de Jacques Loubelo et Josys Toungamani; «Malaika» de William Fadhili; «Na wo tsetsa», la traditionnelle berceuse congolaise; «Merci maman» d'Alphonse Ntaloulou; «Le bûcheron» de Franklin Boukaka; «Adios Théthé» de Rochereau Tabu Ley; «Bolingo ya la joie» puis «Dit Moninga» de Lucie Eyenga; «Welé» de Casimir Zao; «Pont sur le Congo» de Franklin Boukaka; «Mario» de Franco Luambo Makiadi; «Tongo etani na mokili ya Congo» de Jean Serges Essous; «Africa mokili mobimba» de Charles Mwamba; «Makambo mibale» de Kosmos Mountouari; et «Indépendance cha cha» de Joseph Kabasele dit Grand Kalle.



La maîtresse de cérémonie introduisant le concert/Adiac

Toutes ces œuvres ont fait l'objet d'un travail inédit de transcription, d'arrangement et d'orchestration symphonique. Un travail que le maestro Josias N'Gahata, fondateur, directeur et principal formateur de l'Oseb, a mené personnellement, fort de sa formation de compositeur de musique classique. Un concert jugé d'exception pour l'Oseb. *«Nous jouons et la musique classique, c'est-à-dire la musique d'ailleurs, et la musique congolaise en version classique. Celui qui vous parle se met à faire des adaptations, des arrangements, des orchestrations pour l'orchestre symphonique. C'est une façon d'archiver notre musique, de la promouvoir. Aujourd'hui, nous avons bien voulu nous appuyer ou mettre l'accent sur la rumba congolaise pour plusieurs raisons»*, a-t-il expiliqué.

Huit années d'endurance, d'assiduité et d'engagement

Josias N'Gahata a mentionné également les difficultés auxquelles l'orchestre est confronté. Depuis huit ans, a-t-il dit, le groupe garde toujours la même énergie en ce qui concerne la formation. Les enfants sont toujours assidus, engagés. *«Enseigner les enfants, leur apprendre la musique, c'est pour nous une passion. Mais il y a des difficultés. Ce que nous déplorons, c'est que nous n'avons pas toujours de soutien, et les enfants grandissent. Malgré notre bonne volonté et notre engagement à leur offrir un cadre d'épanouissement sain et structuré à travers la musique, nous demeurons confrontés à des difficultés financières liées au manque de sponsors. Une telle œuvre, à ma connaissance, ne devrait pas souffrir de ce manque de soutien, d'autant plus qu'elle concerne la jeunesse, l'avenir de notre pays. Les autorités politico-administratives, et en premier lieu le ministère de tutelle, ainsi que les entreprises opérant dans divers secteurs, devraient accompagner cette initiative qui fait pourtant la fierté du Congo. Nous lançons un appel sincère à tous ceux qui peuvent nous soutenir»*, a-t-il lancé .

Le maestro a ajouté que le groupe est toujours ouvert aux parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'apprentissage d'un instrument de musique et leur offrir la chance d'intégrer l'orchestre. L'Oseb tient ses ateliers d'apprentissage et ses répétitions à l'Institut d'administration des entreprises, chaque samedi et dimanche, de 14h à 17h. La musique étant pour tous, les portes de ce groupe sont donc ouvertes à tous. Par ailleurs, Josias N'Gahata, qui a fait savoir que l'Oseb est en pleine forme, a félicité également le travail assidu de ses collègues encadreurs, qui ont maintenu le cap avec sérieux et dévouement durant son absence. C'est grâce à cet engagement collectif que l'orchestre se porte aussi bien aujourd'hui.

Notons que plusieurs personnalités ont assisté à ce concert, à savoir le président du Conseil supérieur de la liberté de communication; l'ambassadeur d'Allemagne; la représentante résidente de l'Unicef; la chargée d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis; le premier conseiller de l'ambassade du Venezuela; le pasteur missionnaire suédois Carl Sundberg et son épouse.

Bruno Zéphirin Okokana

Félix Wazekwa rend hommage à Jeannot Bombenga

Maintenir vivante dans la mémoire collective l'image d'une icône de la chanson congolaise, en l'occurrence Jeannot Bombenga, tel est l'exercice auquel s'est livré avec bonheur Félix Wazekwa, dans son titre « Homme âge ».

Le titre, déjà disponible dans les plateformes de téléchargement, est un hommage appuyé au doyen de la rumba congolaise en passe de célébrer son 93e anniversaire, Jeannot Bombenga . La chanson en elle-même est une évocation à un parcours musical énorme mué, au fil des années, en un outil de mémoire, d'éducation et de résistance pour la jeunesse congolaise. L'arrangement est d'une grande finesse, témoignant un remarquable travail d'orchestration, sublimé par des sonorités de guitares harmonieusement agencées. Tout en préservant



l'originalité du refrain de « Lolango », œuvre intemporelle de Bombenga, Félix Wazekwa revisite avec brio quelques grands classiques des années 1960 à 1980.

De Wendo à Papa Wemba, en passant par Tabu Ley et Evoloko, ces clins d'œil ciblés composent un cocktail nostalgique et inspirant, véritable hommage aux figures qui ont façonné la rumba congolaise. Figure emblématique de cette musique et fondateur du groupe Vox Africa, Jeannot Bombenga compte à son actif plus de 250 chansons. Il a marqué plusieurs générations d'artistes et de fans à travers des titres légendaires tels que «Mado», «Bébé ya Jeannot», «Mobali ya mbuke» ou «Marie Hélène», etc. Après avoir succédé au défunt Wendo Kalosoy au sommet de la longévité artistique, Jeannot Bombenga est aujourd'hui l'un des rares patriarches de la musique congolaise encore en vie.

Plus qu'une simple chanson, « Homme âge » se veut une dédicace à la croisée d'un parcours de vie sobre, empreint de simplicité et d'un héritage artistique inépuisable. À écouter absolument...

Sylvain Andema

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET INFRASTRUCTURES RESIDUELLES POUR L'AMENAGEMENT ET LA MODERNISATION DU BÂTIMENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) ET DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION EN STATISTIQUE, DEMOGRAPHIE ET PLANIFICATION (CNFSDP)

Prêt N° : IDA 75280-CG

AAOI : 100/F/AOI/MEPSP/UGP-HISWACA/2026

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre - Série de projets n02 (HISWACA-SOP 2), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de « Fourniture, formation et installation des équipements informatiques et infrastructures résiduelles pour l'aménagement et la modernisation du bâtiment de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Centre National de Formation en Statistique, Démographie et Planification (CNFSDP) ». Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2.L'Unité de Gestion du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « fourniture, formation et installation des équipements informatiques et infrastructures résiduelles pour l'aménagement et la modernisation du bâtiment de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Centre National de Formation en Statistique, Démographie et Planification (CNFSDP) » en cinq lots distincts à savoir :

Lot 1 : Infrastructure résiduelle (Serveurs, NAS, UPS)

Lot 2 : Equipements informatiques (Poste de travail, Portables)

Lot 3 : Equipement Audiovisuel, sécurité physique

Lot 4 : Tablettes

Lot 5 : logiciels métiers et pédagogiques

Les soumissionnaires sont autorisés à soumissionner pour un ou plusieurs lots.

3.La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de passation des marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Septembre 2025 » de la Banque Mondiale, et est ouverte à tous les candidats éligibles.

4.Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet HISWACA et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ème étage, Porte 1204 ; Tél : (+242) 06 157 01 01

E-mail : ugp@hiswaca-congo.org.

5.Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous, contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : 30008 03100 82034430012 53 domicilié à la BGFI Bank CONGO.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé par poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou par acheminement à domicile localement.

7.Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 décembre 2026 à 12 heures précises. La passation électronique des marchés ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous à partir de 12 heures 30 minutes. Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des Offres.

8.Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le Dossier d'Appel d'Offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : T = 50 %, et pour le coût de l'Offre : F = 50%.

9.Les offres doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie d'Offre, dont le modèle est indiqué dans la section IV.

10.Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

11.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Agence d'exécution : Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre – Série de projets n°2 (HISWACA – SOP 2)

Adresse : Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ème étage, Porte 1204

Téléphone : (+242) 06 157 01 01

E-mail : ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville, le 05 novembre 2026

Le Coordonnateur

Patrick Valery ALAKOUA

HANDBALL

Le point de la 2e journée des matches de qualification au Grand tournoi

La formation d'Asoc a proposé une belle opposition face à celle de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), au cours de la deuxième journée des matches de qualification au Grand tournoi de handball disputée au Square de Gaulle à Bacongo, avant de revenir sur terre.

A la fin, les Amazones de la DGSP ont dû puiser dans leurs ressources pour venir à bout de leurs adversaires (40-22). L'on retient que durant la première période, la DGSP ne menait que sur un score flatteur 13 buts à 11. Ses joueuses ont ensuite fait parler leur puissance physique en seconde mi-temps pour finalement s'imposer.

Pour Destinée Etou, son équipe a sous –estimé l'adversaire avant que ses coéquipières ne prennent conscience de l'enjeu. Mauricia Moukengué évoque, quant à elle, les conditions climatiques qui auraient constitué un handicap durant cette rencontre. En ouverture de cette deuxième journée, chez les seniors messieurs, Petro Sport s'est imposé face à Interclub (31 – 26). L'Association sportive de Bokouélé a séduit les passionnés de la petite balle avant de confirmer sa montée en puissance en s'imposant (41-20) devant Avenir du rail (AVR). A la mi-temps, cette équipe menait 21-9.



L'équipe de la DGSP/Adiac

Chez les seniors dames, Interclub a également dicté sa loi face à Grain de sel 2, en l'emportant sur le score sans appel de 42 – 21. En seniors messieurs, les joueurs du CFJSO n'ont laissé aucune chance à la JSO (43 -16). Un duel intense opposant la Tsongolaise à Lion sport était la dernière affiche de cette journée. Les deux clubs se sont donnés coup pour coup et à la fin , la Tsongolaise l'a emporté sur le score de 35- 33.

A travers ces différentes rencontres de gala organisées dans le pays, la Dynamique Le Réveil du handball congolais poursuit son engagement en faveur de la promotion de la petite balle et de l'épanouissement de la jeunesse handballistique congolaise.

Mais cette phase qualificative ne se limite pas à Brazzaville. Elle se poursuit également dans les autres localités du pays. À Pointe-Noire, les formations les plus huppées ont su tirer leur épingle du jeu. À Nkayi, dans le département de la Bouenza, Pigeon vert a largement dominé Le village, 30-17. À Makoua, dans le département de la Cuvette, Saint-Pierre a pris le dessus sur la Jeunesse sportive de Makoua, 42-22.

A travers ces différentes rencontres de gala organisées dans le pays, la Dynamique Le Réveil du handball congolais poursuit son engagement en faveur de la promotion de la petite balle et de l'épanouissement de la jeunesse handballistique congolaise.

James Golden Eloué

PROJET Fonds Mondial

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/MSP/UGP-GAVI/2026

Recrutement d'un Responsable Administratif et Financier du Projet Fonds Mondial (RAF – UGP)

Fonds mondial

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Chargé du Projet Fonds Mondial-UGP

Le Responsable Administratif et Financier (RAF) du Projet Fonds Mondial est chargé d'assurer la gestion administrative, financière et comptable globale du projet mis en œuvre par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Ministère de la Santé. Il garantit une gestion efficiente, transparente et conforme des ressources financières du projet, dans le strict respect des procédures du Fonds Mondial, des partenaires techniques et financiers, ainsi que de la réglementation nationale en vigueur.

Le ou la RAF du Projet FM devra présenter le profil suivant :

-Diplôme BAC+5 minimum en finance, comptabilité, audit ou domaine connexe.

-Expérience professionnelle de 7 ans minimum dans la gestion comptable et financière dont au moins 5 ans à un poste de Responsable financier au sein d'un projet ou programme financé par un bailleur de fonds ;

-Bonne connaissance des principes de gestion financière et des techniques comptables.

-Expérience spécifique avec les projets Fonds Mondial ;

-Expérience en supervision et en renforcement des capacités ;

-Forte capacité d'analyse, de prise de décision et de négociation ;

-Connaissance avérée des procédures financières des partenaires techniques et financiers (PTF) ;

-Connaissance des procédures administratives (droit du travail, procédures de rémunération, de congés …) ;

-Expérience avérée dans la préparation de rapports financiers et l'analyse des écarts budgétaires;

-Maîtrise des logiciels comptables (ex. : TOMPRO, SAGE, Quick Books, ou tout autre logiciel de gestion financière reconnu).

-Formation en audit ou finances publique est souhaitable

DEPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures comprenant :

•Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ;

•Un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles ;

•Les attestations de travail figurant dans le CV ;

•Une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 novembre 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « PRECISER LE TITRE DE POSTE ».

NB : Pour toute personnes intéressée et désirant retirer la fiche de description complète des postes ci-dessus, nous vous prions de vous rapprocher du Secrétariat du Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population

Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex-hôtel Panorama, derrière la Garnison, Centre-ville/ Brazzaville-CONGO

Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00

E-mail : msp.projet.ugpfm@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 29 octobre 2026

COOPÉRATION FRANCE-CONGO

Claire Bodonyi plaide pour un traitement professionnel des informations

Après sa visite de travail à Pointe-Noire, l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a animé récemment une conférence de presse au cours de laquelle elle a demandé aux journalistes de recourir aux sources officielles, dans le traitement des informations liées aux relations entre les deux pays.

Entourée d'Olivier Chatelais, nouveau consul général de France à Pointe-Noire, et de Vincent Fleuriet, chef du service économique, Claire Bodonyi a demandé aux journalistes de faire preuve de responsabilité et de professionnalisme dans le traitement de l'information car, a t-elle dit, les relations entre les deux pays peuvent connaître des moments de désaccord ou d'incompréhension mais finissent toujours par se décrisper. *«Nous sommes des amis… Comme tous les amis, nous avons parfois des disputes. Ce n'est pas grave ! Quand on est des amis, on surmonte les disputes»,* a-t-elle dit.

Pour la diplomate française, les journalistes ont l'impérieux devoir de ne pas envenimer ni attiser les tensions qui peuvent survenir en se servant de fausses informations ou des jugements trop hâtifs. D'où son appel pressant aux professionnels de l'information et de la communication à faire prévaloir leur rôle primordial dans la société qui est de diffuser des informations vraies et vérifiées.



Claire Bodonyi, ambassadrice de France au Congo/Adiac

«Je voulais saisir cette occasion pour lancer un appel à la responsabilité que vous avez, vous les médias, dans la transmission de l'information», a-t-elle poursuivi.

Claire Bodonyi a également exprimé son entière disponibilité à échanger avec les médias en cas de besoin. Cela permet aux journalistes d'avoir des informations à la source, loin de toutes rumeurs ou informations infondées. *« Ce n'est pas nécessairement pour vous mettre mes mots dans votre bouche. Mais c'est simplement pour vous donner l'occasion d'entendre ce que nous pouvons dire sur tel ou tel sujet qui serait de votre intérêt»,* a-t-elle expliqué.

Selon elle, les liens d'amitié entre Paris et Brazzaville peuvent connaître parfois des moments de friction ou d'incompréhension mais cela ne veut pas pourtant dire qu'ils sont rompus. Le dialogue et les explications finissent toujours par décrisper les éventuelles tensions. Elle a appelé à la responsabilité des journalistes qui doivent toujours mettre en avant l'exactitude des faits, la diffusion des informations. La vérification des faits, le recours aux sources officielles, notamment les représentants des responsables diplomatiques, doivent guider les journalistes à diffuser la bonne information.

Claire Bodonyi plaide aussi pour une relation franco-congolaise au beau fixe qui privilégie le dialogue afin de dissiper tous malentendus.

Signalons que dans la ville océane, l'ambassadrisse de France a eu des échanges fructueux avec les autorités locales. Elle a également rencontré la communauté et les acteurs économiques français installés dans la ville. Les visites à l'Institut français du Congo, à l'espace Campus France et au lycée Charlemagne ont été également au menu de son séjour de travail, tout comme aux sièges de l'organisation non gouvernementale Renatura et de l'Institut européen de coopération et de développement, ainsi qu'au Terminal pétrolier de Djeno.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ÉLITE 2026

Les pugilistes congolais décrochent onze médailles

C'est une performance remarquable qu'a signée la Fédération congolaise de boxe que dirige Gaetan Nkodia, puisque la délégation nationale de boxe a fait des prouesses lors de la 22e édition du Championnat d'Afrique de boxe Élite.



Les Diables rouges boxe/Adiac

Elle s'est déroulée du 19 octobre au 1er novembre 2026 au gymnase jumelé du stade des Martyrs à Kinshasa. Rassemblant 38 pays et près de 420 athlètes, cette grand-messe continentale a offert un niveau de compétition exceptionnel et a permis aux Congolais de décrocher onze médailles. Face aux redoutables cadors du continent, les boxeurs congolais ont fait preuve de cran et de résilience pour s'offrir une moisson exceptionnelle de onze médailles dont une en or, cinq en argent et cinq en bronze. Une dynamique saluée par le président de la Fédération congolaise de boxe, Gaétan Nkodia. *« C'est avec beaucoup de joie que nous acceptons cette victoire. C'est aussi un challenge. Nous allons donc continuer le travail que nous avons amorcé et, cela, avec la participation de tout le monde »,* a-t-il déclaré.

Portée par cette belle dynamique et cette remarquable 4e place par équipe, la boxe congolaise confirme sa progression constante sur la scène internationale. Les regards se tournent désormais vers l'avenir avec l'annonce de la prochaine grande échéance : la Coupe du monde de boxe qui se tiendra à Istanbul en Turquie, du 25 novembre au 5 décembre. Une opportunité en or pour les athlètes qualifiés de porter haut les couleurs nationales sur la scène planétaire, comme l'a souligné le staff dirigeant qui compte capitaliser sur ces acquis pour maintenir le cap de l'excellence.

Rude Ngoma

AVIS DE RECRUTEMENT

Une ferme d'élevage à Kombé (Lova) recherche en urgence :
-1 pocher
-1 gardien
-1 pisciculteur
-1 cuniculteur
Avoir une expérience professionnelle souhaitée
Appelez au 06 662 31 24/ 05 723 37 59



PRÉSERVATION DES FORÊTS

Le Forestival 2026 lancé

La cinquième édition du Forestival a été lancée le 2 novembre, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, à Pointe-Noire, en présence de Godeffroy Michel Dibakala, deuxième secrétaire du bureau du Conseil départemental et municipal de la ville, représentant madame le maire.

Organisée par France Volontaires, grâce au financement de l'Union européenne en partenariat avec l'ambassade de France au Congo, le Corps des jeunes volontaires du Congo, l'Institut français du Congo et des organisations de la société civile congolaise, la cinquième édition du Forestival a été voulue une édition nationale itinérante. Ainsi, après Pointe-Noire les 2 et 3 novembre, Dolisie a accueilli les festivaliers le 4, et Brazzaville prend le relais les 5 et 6 novemebre.

Placé cette année sur le thème « Forêts vivantes, jeunesse engagée », le Forestival est une manifestation artistique et citoyenne consacrée à la sensibilisation et à la mobilisation en faveur de la préservation des forêts. Au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard qui a accueilli l'étape de lancement, un village écologique réunissant des organisations engagées a été érigé pendant deux jours autour des activités éducatives et un défi d'innovation jeunesse. Deux journées qui ont permis de sensibiliser, d'échanger et d'encourager les jeunes à proposer des solutions concrètes en faveur de la préservation des forêts.

« La forêt ne commence pas seulement dans le Mayombe ou au fond du bassin du Congo. Elle commence en fait ici, tout simplement. Et quand je dis ici, je parle de nos rues, dans nos rues. Quand je dis ici, je parle de nos cours, dans nos cours et également dans nos quartiers. C'est pour cela que le Forestival est ici à Pointe-Noire, parce que nous avons voulu cette année, pour cette cinquième édition, être sur une édition itinérante. Habituellement, nous faisions à Brazzaville jusqu'à la quatrième édition, mais on a voulu sortir de Brazzaville, sortir des murs et rendre cette édition nationale. Et Pointe-Noire était donc pour nous un bon point de départ pour cette édition», a dit Guy Pascal Onga'Ntsang, représentant national de France Volontaires au Congo.



Les participants au Forestival après le cérémonie d'ouverture/Adiac

Louant le lancement de cette cinquième édition du Forestival à Pointe-Noire, Godeffroy Dibakala, deuxième secrétaire du bureau du Conseil départemental et municipal de la villre, a renchéri: *« Le Congo, notre pays, abrite l'un des plus grands massifs forestiers de la planète. Il régule le climat, nourrit nos familles et porte une part de notre identité. Participer à sa protection est une responsabilité que nous devons tous partager. Cette édition, qui a un caractère itinérant, sera donc à la croisée des chemins de plusieurs communautés. S'occuper de la forêt est l'affaire de tous les peuples. Ici à Pointe noire, le village écologique réunit associations, entrepreneurs, volontaires, entreprises engagées aux initiatives locales. C'est la preuve que la transition écologique se construit par des gestes concrets portés par des citoyens déterminés ».*

Animée par Corentin Cariou, responsable de programme à France Volontaires, une table ronde a réuni peu après l'ouverture officielle de Forestival Chance Malanda, assistant de recherche du projet Mangrove à l'organisation non gouvernentale (ONG) Renatura, et Julie Dupont, chargée d'appui et communication à France Volontaires Congo. Ils ont partagé au public leur expérience en tant que volontaires dans leurs structures respectives. Les échanges divers nés de leurs différentes rencontres, le développement des compétences acquis au cours de leur parcours, les interactions et partage accumulés sur la protection des forêts et des écosystèmes ont édifié le public qui, dans un esprit participatif, a loué la table ronde.

Le village écologique, avec des stands d'ONG, associations, entreprises, entrepreneurs verts et initiatives locales, l'animation de la fresque de la forêt avec des jeunes participants répartis en sous-groupes, la sensibilisation à la préservation de la biodiversité avec les établissements scolaires, ... autant d'activités qui ont meublé les deux jours de Forestival. En 2025, plus de 1 100 personnes y ont participé.

France Volontaires est la plateforme du volontariat international d'échange et de solidarité. Constituée en groupement d'intérêt public, elle promeut et accompagne les différentes formes de volontariat à l'international. Présente au Congo depuis 2012 à travers l'Espace Volontariats Congo, elle y développe le volontariat avec ses partenaires, accompagne les volontaires congolais et internationaux et soutient les structures locales qui les accueillent.

Hervé Brice Mampouya

SECTEUR MARITIME

Les femmes échangent sur le leadership

Organisé sur le thème « Leadership féminin et le développement du secteur maritime au Congo : de la stratégie régionale à l'action nationale », le séminaire sur leadership féminin et le développement du secteur maritime en République du Congo a eu lieu le 31 octobre, à Pointe-Noire, sous les auspices d'Armelia Ndake Itoua, présidente, coordonnatrice nationale de Women in maritime of west and central africa (Wimowca) Congo.

La présidente a présenté, sur trois axes, le plan d'action régional de Wimowca au Congo, à savoir la place stratégique du secteur maritime dans l'économie nationale; la situation et les perspectives de participation des femmes dans les métiers maritimes ; la nécessité de renforcer la gouvernance, les compétences et l'inclusion dans le développement. *« Il ne s'agit donc pas simplement de transposer un document régional au niveau national; il s'agit de faire de ce plan un instrument d'accompagnement des politiques nationales de développement maritime, tout en tenant compte des réalités institutionnelles, économiques et professionnelles du Congo »*, a précisé Armelia Ndake Itoua.

Ainsi, pour éviter que ce plan régional reste un simple document d'orientation sans application concrète en vue de la réussite et de sa mise en œuvre au Congo, l'oratrice a préconisé cinq dispositions, dont une appropriation institutionnelle, un diagnostic national, une feuille de route nationale, un mécanisme national de coordination et un mécanisme de redevabilité.

« Je ferai de la République du Congo un terrain de structuration d'une véritable expérience nationale de mise en œuvre du plan régional, avec une articulation en trois axes : 2026, appropriation et structuration. Présentation du plan, adhésion des institutions, diagnostic et installation du mécanisme national. 2027, déploiement opérationnel. Formation, mentorat, partenariats, sécurité au travail et intégration du genre dans les politiques sectorielles. 2028, évaluation et consolidation. Mesure des résultats, vérification des indicateurs, capitalisation des acquis et partage des expériences avec les autres Etats membres », a-t-elle fait savoir.



La photo de famille à la clôture des travaux/Adiac

Armelia Ndake Itoua a ainsi souligné quelques axes du plan régional à prioriser au Congo comme accroître la présence des femmes dans les administrations maritimes, les ports et les instances de décision ; développer les formations techniques, le leadership, la sûreté et la sécurité maritimes ; encourager les politiques de genre dans les administrations et les entreprises maritimes ; prévenir le harcèlement, améliorer la protection et les conditions de travail en mer et à terre ; favoriser l'entrepreneuriat féminin dans la pêche, la logistique, les services portuaires et l'environnement marin ; structurer les partenariats entre Wimowca Congo, les administrations, le secteur privé et les établissements de formation.

Signalons qu'au cours du séminaire, des femmes de Wimowca Congo ont manifesté leur adhésion pour l'atelier d'élaboration de la feuille de route nationale et définition du mécanisme de suivi évaluation, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action régional. Le clou de la cérémonie a été marqué par la distribution des attestations de participation.

Séverin Ibara

BOUCLE DE L'AMITIÉ ÉNERGÉTIQUE

Vers une interconnexion élargie des réseaux électriques

Le Pool énergétique d'Afrique centrale (PEAC) entend élargir le projet de la Boucle de l'amitié énergétique à d'autres pays de la sous-région. Cette initiative était au cœur de la rencontre, le 5 novembre à Brazzaville, entre le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, et une délégation de cette institution communautaire, conduite par son président du Comité de direction, Rui Pereira Do Amaral Gourgel. Le renforcement de l'intégration énergétique inclut également le projet du barrage hydroélectrique de Chollet, d'une capacité attendue de 600 MW.

Face aux difficultés persistantes en matière d'accès à l'électricité et de sécurisation de leur approvisionnement auxquelles sont confrontés les pays de la sous-région, le PEAC veut accélérer la mise en œuvre de projets communs. Parmi ceux-ci figure la Boucle de l'amitié énergétique, une initiative qui ambitionne de connecter les réseaux électriques de plusieurs États afin de faciliter les échanges d'énergie. Initialement envisagé entre la République du Congo, l'Angola et la République démocratique du Congo (RDC), le projet de la Boucle de l'amitié énergétique pourrait bientôt s'ouvrir à d'autres pays de la sous-région.

Le président du Comité de direction du PEAC, Rui Pereira Do Amaral Gourgel, est venu faire le point sur l'initiative avec le ministre Bruno Jean Richard Itoua. Une démarche qui fait suite à leur précédente rencontre, en juillet dernier, au cours de laquelle la nécessité d'élargir cette initiative régionale avait été soulignée. *« Au dernier rendez-vous, nous avons abordé la nécessité d'élargir le grand projet du lien d'amitié entre l'Angola, le Congo et la RDC au reste de la sous-région »*, a-t-il indiqué, ajoutant que des contacts ont été établis avec plusieurs responsables gouvernementaux qui auraient déjà exprimé leur intérêt à intégrer le projet.

Pour franchir une nouvelle étape, le PEAC souhaite désormais obtenir la tenue d'une réunion ministérielle consacrée à cette question. Celle-ci devrait être préparée par le président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, qui dispose des prérogatives nécessaires pour réunir les ministres concernés. Brazzaville ou Libreville pourrait accueillir cette rencontre. Dans cette dynamique, la République du Congo, abritant le siège du PEAC, est appelée à jouer un rôle déterminant. Rui Pereira Do Amaral Gourgel n'a d'ailleurs pas manqué de souligner l'importance de l'engagement du ministre congolais de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, dans la concrétisation de cette ambition commune.



Le ministre recevant la délégation du PEAC/Adiac

Outre la Boucle de l'amitié énergétique, le projet hydroélectrique de Chollet constitue un autre chantier majeur pour la République du Congo et ses voisins. Implanté sur la rivière Dja-Ngoko, à cheval sur la frontière entre le Cameroun et la Sangha, cet ouvrage binational affiche une capacité de production prévisionnelle de 600 MW. Hormis son importance pour les deux pays directement concernés, il présente un intérêt pour l'ensemble de la sous-région. La République centrafricaine et le Gabon pourraient également bénéficier des perspectives d'interconnexion offertes par cette infrastructure.

Pour le responsable du PEAC, Chollet et la Boucle de l'amitié énergétique sont deux projets complémentaires. Le premier doit contribuer à renforcer les capacités de production électrique, tandis que le second permettra de mettre en réseau les ressources énergétiques des différents États participants. *« Chaque pays aura à fournir la production qu'il dispose »*, a expliqué Rui Pereira Do Amaral Gourgel, insistant sur le principe de solidarité et de complémentarité entre les pays membres.

Fiacre Kombo

ACTION HUMANITAIRE

La communauté libanaise apporte sa contribution aux sinistrés de la Likouala

La communauté libanaise établie au Congo, à travers l'Union libanaise culturelle mondiale, a remis le 3 octobre, à Brazzaville, un important don de vivres et de non-vivres au profit de la population sinistrée par les inondations dans le département de la Likouala. Le geste s'inscrit dans le cadre de l'appel à la solidarité lancé par le gouvernement congolais.

Le don réceptionné par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, comprend notamment des bâches, des bottes, des kits de pêche, des draps et des produits consommables. La logistique sera entièrement assurée par les donateurs, qui vont acheminer le convoi vers les zones sinistrées avec leurs propres camions. Pour les donateurs, « le geste n'est qu'un début ». Ils ont annoncé poursuivre leurs efforts de soutien afin de participer *« à cette souffrance que vivent certains compatriotes »*, a indiqué le représentant de la communauté libanaise, Ayoub Mohamed.

Interrogé sur les motivations de cet élan de solidarité, le représentant libanais a évoqué les liens familiaux unissant les communautés congolaise et libanaise. *« C'est notre devoir d'être avec nos parents dans ce qu'ils sont en train de subir là-bas »*, a-t-il déclaré.



La ministre avec les représentants de la communauté libanaise/Adiac

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a exprimé la reconnaissance du gouvernement à l'endroit de la communauté libanaise, *« parce qu'elle a entendu l'appel national et international que nous avons lancé »*, a-t-elle affirmé. Lydie Pongault a lancé un appel pour que cet acte inspire d'autres communautés et institutions. *« Nos concitoyens vivent en ce moment des moments très difficiles, et nous souhaitons que la solidarité s'élargisse »*, a-t-elle exhorté.

Pour rappel, les inondations survenues en octobre dans la Likouala ont affecté des dizaines de milliers de personnes. Le gouvernement a été contraint de mobiliser des moyens aériens et fluviaux pour porter assistance aux familles en détresse. Des dispositifs de soutien ont déjà été mis en place afin de reloger les sinistrés dans des sites sécurisés en vue de les épargner du danger.

Jean Pascal Mongo-Slyhm